

Procès-verbal du Conseil municipal du 5 juin 2026

Le vendredi 5 juin 2026 à 18h, le Conseil municipal de la commune de Mâron, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie de Mâron sous la présidence de M. Gilbert BLANC.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/05/2026

Nombre de conseillers : en exercice : 15 / présents : 13 / votants : 15

Présents : M. Gilbert BLANC, Mme Corinne BERNARD, M. Jean-Gilles LAFARCINADE, Mme Marie-Noëlle BILLARD, M. Antoine GUINNEPAIN, Mme Agnès PERROT, M. Daniel PILLET, M. Frédéric FABRE, M. François CHAMARD, Mme Delphine PATRY-ROBERT, Mme Isabelle LUMET, Mme Nathalie CHERPITEL et M. Maxence GALLOIS.

Excusées : Mme Angélique COCLIN (pouvoir à M. Gilbert BLANC) et Mme Carole DEMAY (pouvoir à M. Maxence GALLOIS).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle BILLARD

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal du 11 avril 2026
- 2 - Désignation des électeurs sénatoriaux

1 - Approbation du procès-verbal du 11 avril 2026

Le procès-verbal est approuvé à 12 voix pour et 3 voix contre.

2 - Désignation des électeurs sénatoriaux

Conformément aux dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs et de l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026, le Conseil municipal a été appelé à élire les délégués et les suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Après avoir rappelé les modalités du scrutin et les règles applicables, il a été procédé à l'élection au scrutin secret.

À l'issue des opérations de vote et du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

Délégués titulaires :

- M. Gilbert BLANC
- Mme Marie-Noëlle BILLARD
- Mme Corinne BERNARD

Délégués suppléants :

- M. Frédéric FABRE
- M. François CHAMARD
- Mme Delphine PATRY ROBERT

Le Conseil municipal :

- Constate les résultats de l'élection des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;
- Proclame élus les candidats ci-dessus désignés ;
- Charge Monsieur le Maire de transmettre le procès-verbal et les résultats à Madame la Préfète de l'Indre conformément à la réglementation et aux instructions en vigueur.

M. Gilbert BLANC clôture la séance du conseil à 18h30.

Affiché et publié le 6 juillet 2026

Le Maire,
Gilbert BLANC



La secrétaire de séance,
Marie-Noëlle BILLARD

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Billard", written over a horizontal line.